



FICHE PRODUIT

RELATIVE AUX QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES



La loi AGECE n°2020-105 du 10 février 2020 ou « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire » demande d'informer les consommateurs sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits qu'ils achètent. Ces informations concernent la recyclabilité, la présence de matière recyclée, la possibilité de réemploi, la présence de substances considérées comme dangereuses ou encore le pays de fabrication pour les produits textiles.

CUR' ACTIVE

Référence	Désignation	Emballage					Produit
		Substances dangereuses ou perturbateurs endocriniens (PE)	Incorporation de matière recyclée	Recyclabilité	Possibilité de réemploi	Primes et pénalités (éco-modulations)	Substances dangereuses ou perturbateurs endocriniens (PE)
AL1001	Le Gel Aloe Vera	Non	Non	Emballage majoritairement recyclable	Non	Non	Non
AL1003	La Crème Visage Aloe Vera	Non	Non	Non	Non	Non	Non
AL1007	Le Gel à boire Aloe Vera Bio	Non	Non	Non	Non	Non	Non
CR1004	Gel Talc Douceur	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Non	Non	Non
CR1007	Crème Pieds Anti-crevasses	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Non	Non	Non
CR1009	Patch Yeux défatiguants	Information non disponible	Non	Non	Non	Non	Non
CR1010	Crème Mains réparatrice	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Non	Non	Non
CR1011	Soin SOS Réparateur Lèvres	Non	Non	Emballage majoritairement recyclable	Non	Non	Non
CR1012	Stick Solaire Visage & Corps SPF 50+	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Non	Non	Non